SCRABBLE CLASSIQUE - MÉMENTO FINANCIER 2023-2024

Tout chèque parvenant au trésorier ou au président, sans document d'accompagnement, sera systématiquement retourné à son expéditeur.

Droits d'inscription (championnat régional) :

	SVDR	E	JCBPM
Droits d'inscriptions	**8,00 €**	**4,00 €**	**2,00 €**
Reversé au comité	3,50 €	1,75 €	0,87 €
(dont redevance fédérale)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Conservé par le club organisateur	4,50 €	2,25 €	1,13 €

Droits d'inscription (Masters) :

	SVDR	E	JCBPM
Droits d'inscriptions	**10,00 €**	**8,50 €**	**8,00 €**
Dont participations aux frais (y compris repas du midi)	7,00 €	7,00 €	7,00 €
Reversé au comité	3,00 €	1,50 €	0,75 €
(dont redevance fédérale)	1,50 €	0,00 €	0,00 €
Conservé par le club organisateur	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Droits d'inscription au championnat régional interclubs :

- 20,00 € par équipe
  - 10,50 € reversés au comité (dont 7,50 € reversés à la FFSc)
  - 9,50 € conservés par le club organisateur

Subventions

Championnat de France de Scrabble Classique (Bretagne ; sur trois jours): une subvention de 7**5 €** maximum est prévue pour chaque représentant du Comité. Enveloppe maxi de 450 euros à répartir entre les représentants s'il y en a plus de 6. Cette subvention n'est octroyée qu'aux joueurs qui auront participé à au moins une épreuve classique dans le comité pendant la saison en cours.

Championnat de France Interclubs Classique (lieu non connu pour l'instant ; sur deux jours) :
100 € pour chaque équipe représentant le Comité.

Championnat du Monde de Scrabble Classique (France 2024) : maxi **150 €** par joueur sélectionné. Enveloppe maximale de **1200 €** à répartir entre les qualifiés classique et duplicate s'il y en a plus de 8. Subvention non cumulable avec une éventuelle subvention pour le CdM Duplicate.

Ces indemnisations ne sont accordées que sous réserve d'avoir joué toutes les parties de la compétition pour laquelle la subvention est attribuée. (Sauf cas particulier justifiant l'abandon)